



**Ecole élémentaire de la Jalle**  
**5 Avenue du stade**  
**33 480 Castelnau de Médoc**



DIRECTEUR : Monsieur LABREGERE  
 05 56 58 35 97

[E.CastelnauDeMedoc@ac-bordeaux.fr](mailto:E.CastelnauDeMedoc@ac-bordeaux.fr)



**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
 8h35-11h35 ; 13h35-16h35  
 Ouverture des portes à 8h25 et 13h25



### INSCRIPTION :

**Le dossier d'inscription est à récupérer et remettre en Mairie.**

La Mairie autorise l'inscription tandis que l'école admet les enfants sur la foi de documents suivants :

- autorisation de la Mairie,
- certificat de radiation de l'école précédente,
- livret de famille,
- carnet de santé avec vaccinations à jour,
- attestation assurance scolaire.

Pour participer aux activités de l'école :



• **Association Parents Elèves Indépendante Castelnaudaïse**  
[apeic33480@gmail.com](mailto:apeic33480@gmail.com) | [@Asso Apeic Castelnau](https://www.facebook.com/AssoApeicCastelnau)



• **Collectif des Parents d'Elèves de Castelnau**  
[collectifpe.castelnaumedoc@gmail.com](mailto:collectifpe.castelnaumedoc@gmail.com) | [@Collectif des Parents d'Elèves de Castelnau-de-Médoc](https://www.facebook.com/CollectifdesParentsElèvesdeCastelnau-de-Médoc)



→ Pendant le repas et le temps récréatif, les enfants sont encadrés par 4 agents techniques et 3 animateurs

Les repas en «self-service» sont préparés par API Restauration | [www.api-restauration.com](http://www.api-restauration.com)



**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h35-13h35**



### RESERVATION

La réservation des repas est obligatoire **une semaine à l'avance**, soit le lundi au plus tard pour la semaine suivante. **Il est conseillé de procéder à une réservation à l'année.**

Elle se fait en ligne via le « Portail Famille », accessible sur le site internet de la mairie : [www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr) ou via le site <https://portail.berger-levrault.fr/6043/accueil>



→ En cas de défaut de réservation, l'enfant sera tout de même accueilli mais le tarif du repas sera majoré.

→ En cas d'absence, les repas sont facturés sauf présentation d'un certificat médical qui doit être remis dans la boîte aux lettres dédiée à cet effet devant l'école avant le 05 du mois suivant.



Retrouvez les menus scolaires sur le site de la mairie rubrique « Vie Pratique », « Enfance et Vie scolaire » ou sur l'application mobile Castelnau de Médoc

Retrouvez le règlement intérieur de la pause méridienne en scannant le QR code ci-contre



## UTILISATION DU PORTAIL FAMILLE

**INSCRIPTION** - Pour une première utilisation uniquement

1- **Se connecter sur le Portail** via le site internet de la mairie [www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr) ou via <https://portail.berger-levrault.fr/6043/accueil>

2- **Créer un Compte Citoyen.**

3- Une fois le compte créé, **s'abonner à l'Espace Famille** à l'aide du Code Abonné renseigné par la mairie.

Pour que votre « Abonnement » prenne effet, vous devez vous déconnecter puis vous reconnecter avec vos identifiants du compte citoyen.

**Si vous avez déjà un compte Famille pour un premier enfant scolarisé, l'inscription du deuxième enfant se fera sur le même compte.**

**GERER VOTRE DOSSIER DE FAMILLE**

Pour consulter et modifier l'ensemble des données de votre famille, cliquez sur « Espace Famille » puis « Dossier Famille ».

**FAIRE UNE DEMANDE DE RESERVATION DE REPAS OU D'ABSENCE**

Deux possibilités :

→ Sur le planning directement

→ Via le formulaire à remplir situé en haut à droite du planning

**CONSULTER VOS FACTURES**

Se rendre dans l'Espace Facturation.

Vous pourrez également régler vos factures en ligne.

**Vous pouvez télécharger et consulter la notice explicative du Portail Famille directement sur le site internet de la mairie [www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr)**





Accueil  
périscolaire

Accueil de  
Loisirs



La Communauté de Communes Médullienne souhaite permettre aux parents de concilier vie professionnelle et familiale en proposant différents types d'accueil pour les enfants de 3 à 11 ans. Elle délègue sa compétence en matière d'activités périscolaires et d'activités extrascolaires, en confiant ces services à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne.



**Accueil de Loisirs "Les Médulles"**

12 bis avenue du Stade  
33 480 Castelnau de Médoc

**SERVICE ADMINISTRATIF (INSCRIPTIONS & INFORMATIONS)**

SPL Enfance Jeunesse : 05 56 58 65 75

[contact@medullienne.fr](mailto:contact@medullienne.fr)

**RESPONSABLE STRUCTURE :**

Boris BOULEAU : 05 57 71 21 32

[lesmedulles@medullienne.fr](mailto:lesmedulles@medullienne.fr)



**ACCUEIL PERISCOLAIRE**

**Horaires Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

7h- 8h30 ; 16h30 - 19h

**Horaires Mercredi :**

- Journée : 8h30- 17h | Demi-journée : 8h30-13h30

OU 11h30-17h | Garderie : 7h-8h30 ; 17h-18h30

**INSCRIPTION ET RÉSERVATION**

Vous avez jusqu'au dimanche 23h59 pour enregistrer les réservations pour la semaine suivante via le Kiosque Famille.



**ACCUEIL DE LOISIRS**

**Horaires**

Journée : 8h30- 17h | Demi-journée : 8h30-13h30

OU 11h30-17h | Garderie : 7h-8h30 ; 17h-18h30

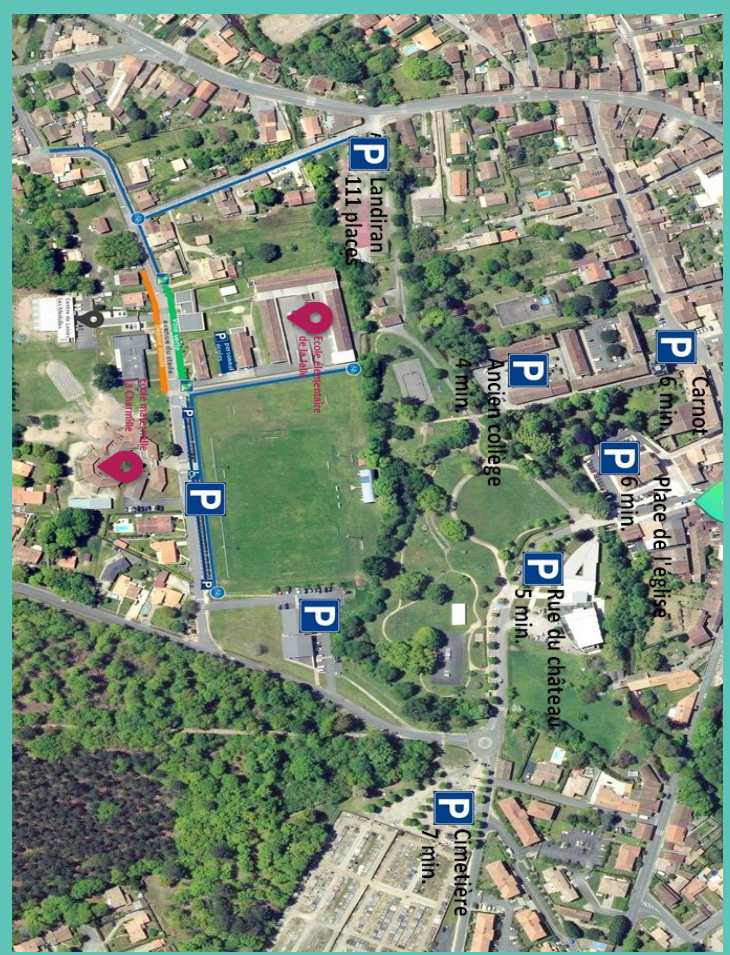


**INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS**

**La démarche se fait sur le «Kiosque Familles».**

Si vous n'avez pas encore de compte famille ou si votre enfant est scolarisé pour la première année sur le territoire il vous suffit de demander des identifiants par mail à [contact@medullienne.fr](mailto:contact@medullienne.fr) en précisant : nom, prénom, âge de l'enfant + nom, prénom d'un parent + adresse postale + adresse mail + n° de téléphone.

+ d'infos



**MAIRIE DE CASTELNAU DE MÉDOC**

20 rue du Château

33 480 Castelnau de Médoc

Tel. : 05 56 58 21 50 | Fax : 05 56 58 18 10

[contact@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:contact@mairie-castelnau-medoc.fr)

[www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr)

[www.facebook.com/castelnaumedoc](https://www.facebook.com/castelnaumedoc)

**CONTACTS SERVICE SCOLAIRE**

Emmanuel CORABOEUF - Responsable vie scolaire

[ecoraboeuf@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:ecoraboeuf@mairie-castelnau-medoc.fr)

Elodie CHEIN - Inscriptions et restauration scolaire

[echein@maire-castelnau-medoc.fr](mailto:echein@maire-castelnau-medoc.fr)

